



COMMUNIQUE DE PRESSE

Intempéries dans le canton de Vaud

Le Conseil d'Etat déclenche le niveau infra-ORCA et confie la conduite du dispositif à l'Etat major cantonal de conduite (EMCC). Consécutivement aux précipitations de ces derniers jours les niveaux vont probablement dépasser le seuil critique dans la nuit du vendredi 15 au samedi 16 décembre, avec à la clef de potentielles grave conséquences sur plusieurs dizaines de bâtiments et infrastructures critiques. Un dispositif de conduite intégrant l'ensemble des acteurs sécuritaires, les spécialistes de la Direction générale de l'environnement et les communes a été mis en place et aura la responsabilité de gérer mais surtout d'anticiper les éventuelles conséquences des débordements. La conduite est assurée sur le terrain par deux poste de conduite à l'engagement, l'un à Yverdon l'autre à Avenches, alors que la conduite globale est assurée depuis ECAVENIR par l'EMCC.

Les précipitations qui ont débuté ces derniers jours diminuent et si, dans les régions d'Orbe, de Vallorbe et du Chablais, la situation se détend, il n'en est pas de même dans les régions des 3 lacs où le niveau des plans d'eau augmente. Les cotes du lac de Neuchâtel sont très élevées et vont continuer à grimper. Le Poste de commandement opérationnel (PCO) de l'EMCC coordonne les opérations conduites à présent au moyen de deux Postes de commandement engagement (PCE) dirigés par le SDIS, qui ont été installés à Avenches et à Yverdon et impliquant les communes pour une coordination de l'action.

Les 300 bâtiments situés sur les rives vaudoises du lac de Neuchâtel pourraient être touchés par la montée du niveau des eaux due aux précipitations, mais également au dispositif de régulation du débit de l'Aar. Des inondations sont probables.

Pour l'instant, le lac de Morat est touché, mais dans une moindre mesure.

A ce stade, la police a engagé 15 personnes sur cet événement. Le centre de traitement des alarmes des pompiers (CTA) a reçu plus de 700 appels.

Les pompiers ont effectué 106 interventions depuis ce matin partout sur le territoire. 35 sont encore en cours et les 30 SDIS ont été engagés ponctuellement. Le SDIS dirige les interventions avec l'appui de l'EMCC au niveau des PCE.

Du côté de la PCi, les ORPC Jura-Nord-vaudois et Broye-Vully sont actuellement engagés en renfort des sapeurs-pompiers sur Yverdon et Avenches pour la mise en place et l'exploitation des deux postes de commandement.

La conduite du dispositif est assurée par l'EMCC.

Lausanne, le 13 décembre 2023

Hautes eaux du lac dès ce jour 13.12.2023 Fort risque d'inondations !



Votre bâtiment peut être menacé
directement par la montée des eaux du lac

Mesures préventives à prendre :

- Déposer le matériel et autres objets de la cave dans les étages.
- Retirer des sous-sols toutes matières dangereuses et substances toxiques ou nuisibles à l'environnement (hydrocarbures, engrais, etc.)
- Retirer les prises des appareils électriques des sous-sols.
- Surélever les meubles et appareils du rez-de-chaussée.
- Contrôler la fermeture des fenêtres et portes du rez-de-chaussée et des sous-sols (sauts de loup, vasistas).
- A l'extérieur, ranger ou arrimer le mobilier de jardin et autres articles mobiles.

Si l'inondation se produit réellement :

- Se mettre à l'abri, en lieu sûr. Ne pas descendre au sous-sol.
- En cas d'urgence : appeler le n° 118 (Pompiers).

Informez vos voisins et, si possible, veillez aux biens des personnes absentes (vacances, etc.).